



CONSEIL CANADIEN POUR LES
RESSOURCES HUMAINES EN AGRICULTURE

CANADIAN AGRICULTURAL
HUMAN RESOURCE COUNCIL

CCRHA-CAHRC

Cultiver la sécurité

Résumé des discussions des séances de Zoom
sur le secteur agricole et agroalimentaire autochtone
tenues du 19 au 22 mai 2020

Préparé à l'intention du :
Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture

Préparé et animé par :
Beverley O'Neil
O'Neil Marketing & Consulting
www.designingnations.com



Canada

Financé par le Gouvernement du Canada par le
programme d'appui aux initiatives sectorielles

Funded by the Government of
Canada's Sectoral Initiatives Program

Cultiver la sécurité

Points de discussion clés des séances de Zoom sur le secteur agricole et agroalimentaire autochtone tenues du 19 au 22 mai 2020

Table des matières

Contexte	1
Le Canada et l'industrie agricole autochtone	2
Objectifs et défis du milieu autochtone	4
Objectifs de la participation autochtone.....	5
Défis	5
Améliorer la participation autochtone – que faut-il ?	7
Exploitants et entreprises autochtones	8
Contenu et prestation de la formation	10
Parcours de carrière et promotion.....	10
Autres initiatives	11
Réseau national autochtone	12
Annexe A : Participants aux séances	13

Cultiver la sécurité

Points de discussion clés des séances de Zoom sur le secteur agricole et agroalimentaire autochtone tenues du 19 au 22 mai 2020

L'histoire des Premières Nations et du peuple autochtone dans le domaine agricole et agroalimentaire remonte à une époque bien antérieure à la réunion du Canada en confédération. Le lien entre le peuple autochtone et la terre a toujours existé. Le peuple autochtone récoltait des végétaux, élevait du bétail et cultivait des plantes pour créer des remèdes et monter des systèmes de culture compagne comme les Trois sœurs.¹ L'industrie agricole et agroalimentaire canadienne est vitale pour la viabilité et l'autonomie du pays et de plus en plus importante pour les communautés autochtones partout au Canada.

Contexte

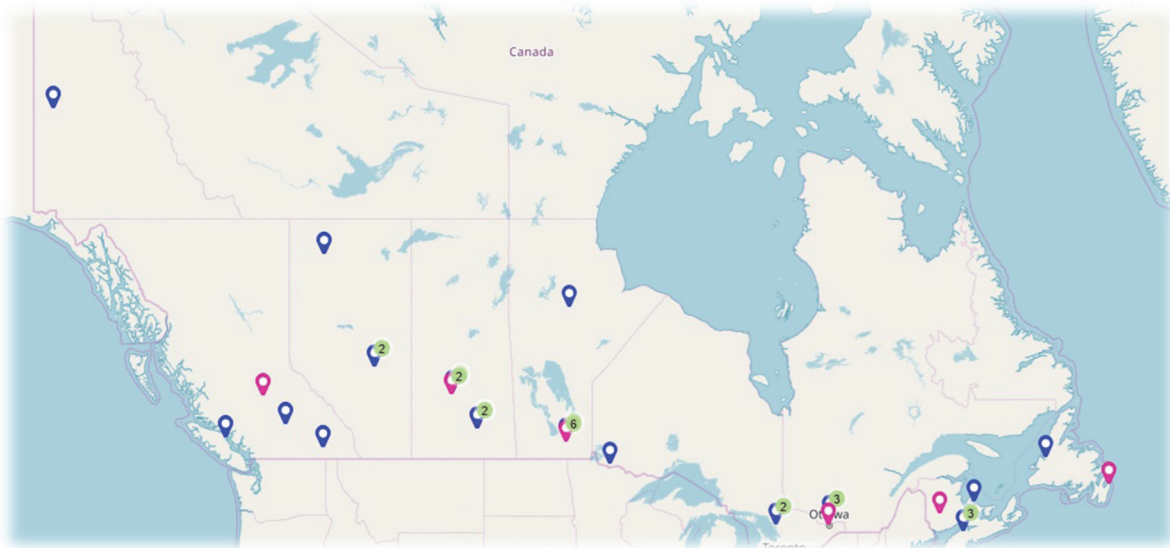
Avant le déploiement de la pandémie de COVID-19 en mars 2020, le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA)² a lancé un projet visant l'étude, avec la communauté autochtone, des moyens d'augmenter la participation des Autochtones au milieu agricole en tant qu'exploitants et par l'emploi. Une séance d'une journée prévue pour réunir les exploitants autochtones à la mi-mars 2020 a été restructurée en quatre webinaires animés de Zoom. Ces séances ont été réparties par régions géographiques et tenues comme suit :

- 19 mai – Ouest – Colombie-Britannique, Alberta, Yukon et Territoires du Nord-Ouest
- 20 mai – Prairies – Saskatchewan et Manitoba
- 21 mai – Centre – Ontario et Québec
- 22 mai – Atlantique – Terre-Neuve-et-Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Nunavut

¹ La culture compagne des Trois sœurs est un système de compagnonnage des plantes par lequel les haricots, le maïs et la courge sont cultivés ensemble, chaque culture aidant l'autre à survivre. <https://www.nativeseeds.org/blogs/blog-news/how-to-grow-a-three-sisters-garden> (site en anglais)

² Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme national, sans but lucratif, qui se consacre à répondre aux enjeux liés aux ressources humaines qu'affrontent les entreprises agricoles de tout le Canada (<https://cahrc-ccrha.ca/fr>). Il offre son soutien aux exploitants agricoles et agroalimentaires partout au Canada afin d'aborder des questions comme les besoins en main-d'œuvre, les exigences relatives aux travailleurs, les nouveaux problèmes de main-d'œuvre, les exigences des postes et la compétitivité. La collaboration est essentielle aux activités du CCRHA. Il établit des partenariats avec les associations de l'industrie, les établissements d'enseignement et les ministères afin de fournir des outils de gestion du personnel et des programmes de formation pratiques.

Les séances ont réuni 32 participants autochtones provenant d'une vaste gamme d'exploitations et d'organismes agricoles et agroalimentaires, dont des étudiants en agriculture. Se sont joints à la séance 15 experts en la matière provenant d'organismes fédéraux et provinciaux, de programmes et d'établissements d'enseignement / postsecondaires. La carte ci-dessous illustre le lieu de provenance des participants. (Voir **Annexe A : liste des participants**)



**Les étiquettes indiquent le lieu de provenance du participant : bleu = Autochtone; rose = expert en la matière*

En préparation de la séance nationale de mars 2020, les invités ont rempli un sondage préséance dans lequel ils ont indiqué les principaux secteurs d'intérêt de la communauté autochtone. Celle-ci estime que l'industrie agricole et agroalimentaire peut créer des emplois dans les communautés autochtones, susciter la participation des jeunes et renforcer le développement économique. Les répondants se sont dits grandement intéressés à connaître les occasions possibles et estiment que pour accroître la participation, il faut davantage de financement et de capitaux, de formation technique et commerciale, d'information sur les occasions et d'accès à la terre.

Le présent document expose un résumé des discussions tenues et un aperçu de l'industrie agricole et agroalimentaire au Canada et de la participation des Autochtones en tant qu'exploitants et travailleurs.

Le Canada et l'industrie agricole autochtone

En 2016 au Canada, le système agricole et agroalimentaire canadien représentait 6,7 % du produit intérieur brut (PIB) du Canada ou a généré 111,9 milliards de dollars, et employait environ 2,3 millions de personnes.³ Des 592 975 personnes faisant partie de la population agricole, 15 765 personnes (2,7 %) s'identifiaient comme Autochtones.⁴ La

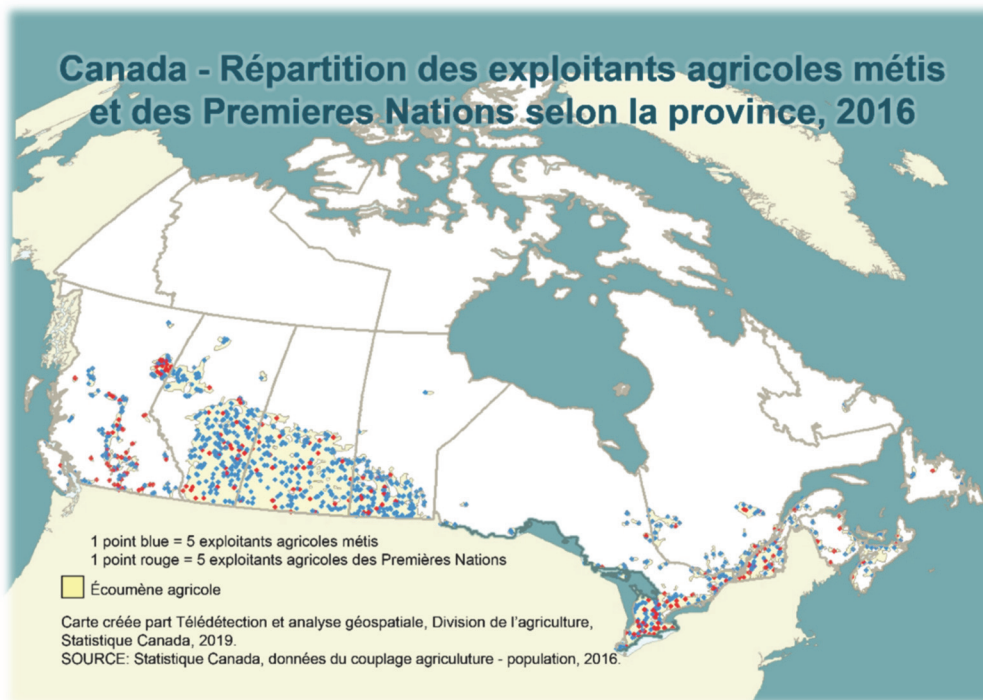
³ Vue d'ensemble du Système agricole et agroalimentaire canadien 2017. Agriculture et Agroalimentaire Canada. <http://www.agr.gc.ca/fra/secteur-agroalimentaire-canadien/vue-d-ensemble-du-systeme-agricole-et-agroalimentaire-canadien-2017/?id=1510326669269>

⁴ Les peuples autochtones et l'agriculture en 2016 – Statistique Canada – <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>

population agricole se compose des exploitants agricoles (toute personne responsable des décisions de gestion relatives à l'exploitation d'une ferme de recensement) ainsi que les personnes faisant partie de leur ménage.

Entre 1971 et 2016, la population agricole a diminué de 62,7 %, et la taille moyenne du ménage agricole a diminué de 35,5 % pour atteindre 2,8 personnes.⁵ L'âge moyen de la population agricole a augmenté à 55 ans, et seulement 1 exploitation agricole sur 12 avait un plan de succession officiel détaillant comment l'exploitation devait être transférée à la prochaine génération d'exploitants agricoles. Durant cette période, les femmes ont représenté une proportion grandissante des exploitants agricoles.⁶ Un changement dans le lieu de résidence des ménages agricoles est également survenu. Ainsi, une plus grande partie de la population agricole résidait dans des zones urbaines en 2016 pour atteindre 16,1 % de la population comparativement à une proportion de 7,9 % en 1971.⁷

Tandis que la population agricole canadienne a diminué, la part de membres du peuple autochtone au sein de la population agricole a augmenté. En 2016, le nombre d'Autochtones dans la population agricole était plus élevé de 21,4 % qu'en 1996; comparativement, la population agricole totale avait chuté de 39,3 %. Les exploitants agricoles autochtones représentaient 5 160 (1,9 %) des 270 720 exploitants agricoles au Canada, soit une augmentation de 51,6 % des exploitants autochtones de 1996 à 2016.⁸ Les Métis comptaient pour plus de 76 % (3 940 Métis) des exploitants autochtones. Ces exploitants étaient principalement situés en Alberta et en Saskatchewan, tandis que les exploitants agricoles des Premières Nations étaient pour la plupart en Colombie-Britannique (285), ainsi qu'en Ontario (215) et en Alberta (150) (voir la carte ci-dessous).



Source : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>

⁵ Données du couplage agriculture-population, 27 novembre 2018 – <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-633-x/95-633-x2017000-fra.htm>

⁶ Recensement de l'agriculture de 2016 – <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170510/dq170510a-fra.htm>

⁷ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/95-633-x/95-633-x2017000-fra.htm>

⁸ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/96-325-x/2019001/article/00001-fra.htm>

On ignore les raisons de l'augmentation de la population autochtone en agriculture en 2016, mais on peut supposer qu'elles résident dans un nombre accru de membres du peuple autochtone choisissant de faire carrière en agriculture et à un nombre accru de gens s'identifiant comme étant des Autochtones ou encore à d'autres facteurs, comme une augmentation des programmes économiques et commerciaux autochtones. On ignore si cette augmentation de la participation autochtone en agriculture se poursuivra.

Même si des changements naturels à la baisse sont survenus au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne en raison du vieillissement de la population et des déclinés généraux dans la participation en agriculture, la pandémie de COVID-19 a eu des effets sur tous les aspects de cette industrie et de la société. On ne connaît pas encore l'ampleur de ces effets tandis que le Canada et les autres pays du monde se battent pour contenir la pandémie et remettre leur économie sur les rails. Le Canada jouit traditionnellement d'une chaîne d'approvisionnement alimentaire bien équilibrée et stable, composée de denrées canadiennes et importées; toutefois, la pandémie a beaucoup influé sur la sécurité alimentaire du Canada. D'importants incidents sont survenus, comme, en premier lieu, la pression exercée sur l'expédition des aliments et les réseaux de transport et la fermeture des restaurants, puis la fermeture temporaire de plusieurs grandes usines de transformation de viande lorsque la COVID-19 s'est répandue parmi les travailleurs. En outre, de nombreux exploitants comptent sur les travailleurs étrangers pour la plantation et la récolte des cultures, mais ces travailleurs font face à des obstacles supplémentaires pour entrer au pays durant la pandémie de COVID-19.

Objectifs et défis du milieu autochtone

Malgré l'interruption causée par la COVID-19 au sein de l'industrie agricole et agroalimentaire, on remarque une augmentation de participants provenant des communautés autochtones dans le domaine agricole. Les exploitants autochtones semblent entreprendre des activités liées aux pratiques traditionnelles, notamment : cueillette de baies, d'herbes, de riz, de végétaux et d'autres produits forestiers non ligneux; entaillage des arbres pour la production de sirop d'érable; utilisation de plantes dans la médecine traditionnelle; pêche, chasse et trappage. L'élevage et l'agriculture sont des concepts plus récents de l'histoire autochtone et se sont étendus, à partir de l'élevage de bétail à celui du bison (y compris l'élevage d'animaux sans administration d'hormones) et à l'apiculture. Les exploitants combinent également le volet agricole et agroalimentaire au volet touristique par l'intermédiaire d'entreprises « de la ferme à la table » (p. ex., le chef Ray Bear, à Kisik Ridge Estate, en Nouvelle-Écosse, et la chef Cezin Nottaway, au Québec) et la mise sur pied d'attractions éducatives comptant des sites d'interprétation et des restaurants (p. ex., Métis Crossing, en Alberta) afin de « raconter l'histoire autochtone par les aliments ». Les exploitants autochtones s'occupent également de production alimentaire et d'emballage de produits comme des sirops d'érable fins et du riz sauvage. Ces produits sont vendus commercialement à l'aide d'Internet, un canal de vente clé (spécialement pendant la pandémie de COVID-19), ainsi que dans les marchés de fermiers et les commerces de détail.

Le Canada a toujours été un grand partenaire du commerce alimentaire – étant le cinquième exportateur agricole au monde et le sixième importateur. L'Alliance canadienne du commerce agroalimentaire signale que « Le Canada exporte la moitié de notre production bovine, 70 % de notre soya, 70 % de notre porc, 75 % de notre blé, 90 % de notre canola et 95 % de nos légumineuses. »⁹ Bien que les exportations d'aliments contribuent à l'économie canadienne, la sécurité alimentaire est une préoccupation de premier plan pour de nombreuses communautés autochtones depuis un certain temps. Les communautés autochtones du Nord se préoccupent également de leur

⁹ Alliance canadienne du commerce agroalimentaire -- <http://cafta.org/fr/commerce-agroalimentaire/>

sécurité alimentaire. Cette réalité est exacerbée par les coûts élevés des aliments et un approvisionnement alimentaire inégal. Les communautés éloignées et isolées vivent les mêmes appréhensions, spécialement celles qui ne sont accessibles que par avion ou bateau; elles subiront souvent des pénuries de vivres durant les périodes de mauvais temps ou de catastrophes naturelles (c.-à-d. feux de forêt, inondations).

L'Assemblée des Premières Nations nationale a établi un partenariat avec l'Université d'Ottawa et l'Université de Montréal afin de réaliser une étude technique exhaustive sur la qualité de l'alimentation des Autochtones et ce, pour huit régions de l'Assemblée des Premières Nations. Cette étude axée sur les communautés visait à définir la sécurité et la qualité des aliments consommés par les peuples autochtones de tout le Canada. L'étude a révélé que la fréquence de l'insécurité alimentaire est très élevée chez les communautés des Premières Nations (48 %). Les taux les plus élevés d'insécurité alimentaire se trouvent en Alberta (60 %) et dans les communautés éloignées.¹⁰ L'étude a aussi révélé que le régime alimentaire des adultes des Premières nations de tout le Canada ne répond pas aux recommandations nutritionnelles, sauf en présence d'aliments traditionnels.

Objectifs de la participation autochtone

Les participants autochtones aux séances par webinaires ont déterminé les objectifs des nations et du peuple autochtones dans une vaste gamme de secteurs de l'industrie agricole et agroalimentaire :

- Jouir d'une sécurité alimentaire
- Être autosuffisants
- Rétablir les liens avec la terre, spécialement chez les jeunes, et revenir à l'application des valeurs et des principes culturels pour la gestion de la terre
- Promouvoir la viabilité environnementale et préserver les valeurs culturelles
- Ajouter une valeur – rentabiliser les terres
- Obtenir de l'emploi en gestion et à tous les niveaux des activités
- Améliorer la connaissance de l'agriculture et du secteur de l'industrie – valeurs et avantages
- Promouvoir l'éthique professionnelle pour la santé
- Promouvoir les possibilités
- Susciter la participation des jeunes dans l'industrie
- Encourager l'achat local

Défis

Même si le lien inhérent et culturel avec la terre du peuple autochtone remonte à bien longtemps avant l'époque du colonialisme au Canada, les pensionnats indiens enseignaient les compétences en agriculture et la politique gouvernementale encourageait la participation des Autochtones à l'économie agricole. La mise en œuvre de la politique des exploitations paysannes¹¹ en 1889 et les modifications à la *Loi sur les Indiens*¹² qui limitait les capacités des agriculteurs autochtones à troquer et à faire du commerce avec efficacité ont diminué les gains agricoles des

¹⁰ EANEPN Étude sur l'alimentation, la nutrition et l'environnement chez les Premières Nations Résumé des principales conclusions de huit régions de l'Assemblée des Premières Nations 2008-2018. Novembre 2019

¹¹ <https://www.museedelhistoire.ca/cmce/exhibitions/aborig/fp/fpz4e02f.html>

¹² *Loi sur les Indiens* – La vente ou le troc de produits – Article 32 (1) Est nulle, à moins que le surintendant ne l'approuve par écrit, toute opération par laquelle une bande ou un de ses membres est censé vendre, troquer, échanger, donner ou autrement aliéner du bétail ou d'autres animaux, du grain ou du foin, sauvage ou cultivé, ou des récoltes-racines ou des légumes-racines, ou de leurs produits, provenant d'une réserve dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta, à une personne ou avec une personne, selon le cas, autre qu'un membre de cette bande. <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/i-5/section-32-20021231.html>

Autochtones et freiné tout progrès. Les Autochtones étaient tenus de diminuer radicalement leur superficie de culture et de cultiver des plantes racines, non du blé. Ils devaient utiliser les instruments les plus rudimentaires : ensemercer à la volée, récolter à la faux, faire le liage à la main avec de la paille, battre le grain avec des fléaux et mouliner le grain avec des broyeurs à main. Ils devaient fabriquer eux-mêmes tous les articles dont ils avaient besoin.¹³

Outre les défis que l'industrie agricole et agroalimentaire doit habituellement relever, ainsi que les circonstances imprévisibles occasionnées par la pandémie de COVID-19, les communautés autochtones se butent à un ensemble d'obstacles d'un genre unique habituellement associés à des facteurs naturels et géographiques ainsi qu'aux obstacles liés à la *Loi sur les Indiens* et à d'autres trains de règlements.



Terre et ressources

- Accès à la terre et aux ressources naturelles – les terres des réserves peuvent être inutilisables pour l'agriculture en raison de leur petite taille ou de l'état des sols, et la qualité de l'eau et son approvisionnement peuvent manquer
- Obstacles géographiques – infrastructure et services agricoles inadéquats
- Restrictions quant à l'utilisation des terres – les terres arables des réserves peuvent être inaccessibles en raison de locations à long terme à des agriculteurs non autochtones; le processus précisé dans la *Loi sur les Indiens* pour la planification de l'utilisation des terres est lourd et pose des obstacles à l'accès au financement
- Effets des changements climatiques sur l'environnement naturel



Capitaux et ressources financières

- Inaccessibilité pour les communautés et le peuple autochtone
- Manque de connaissances sur la disponibilité du financement et des ressources
- Absence d'infrastructures commerciales pour les marchés locaux, régionaux et internationaux; incapacité d'accéder aux marchés



Perception de l'industrie agricole

- Emplois/industrie difficiles et exigeants
- Association négative avec les pensionnats indiens
- Faiblesse des salaires
- Manque de connaissances sur l'industrie agricole ainsi que sa valeur et ses avantages
- Incapacité de concurrencer avec les principaux concurrents

¹³ Université de la Saskatchewan : *Indigenous Reserve Agriculture to 1900* – https://teaching.usask.ca/indigenoussk/import/indigenous_reserve_agriculture_to_1900.php (site en anglais).



Main- d'œuvre, emploi et formation

- Accès à la formation et à l'éducation entravé par le manque de fonds pour l'éducation et la formation
- Éducation et formation – spécialisées et techniques – longues distances à parcourir pour l'accès à la formation
- Manque d'accès à la formation spécialisée et technique en raison de l'absence de fonds de formation pour accéder aux établissements d'enseignement et aux ateliers
- Manque de disponibilité ou de connaissances des fonds d'employeurs pour la formation en cours d'emploi
- Manque de possibilités de transport – absence de permis de conduire, absence de moyens de transport
- Accès aux services de garde disponibles pour les mères et les parents monoparentaux
- Manque de main-d'œuvre pour la récolte – difficulté à obtenir des travailleurs pour les fermes non familiales; les jeunes retournent à l'école avant la récolte
- Formation non pertinente sur le plan culturel – elle manque de pertinence culturellement parlant y compris sur le plan des principes et du style de prestation/enseignement
- Manque d'accès à Internet fiable – crée des obstacles à la formation, à l'éducation et à l'accès à d'autres renseignements de l'industrie en ligne

Améliorer la participation autochtone – que faut-il ?

Les participants aux séances ont recommandé plusieurs méthodes visant à accroître la participation des Autochtones à l'industrie agricole et agroalimentaire. Cela serait réalisable par une augmentation de la participation des membres de la population agricole¹⁴ et des exploitants (entreprises, producteurs, services de récolte). Il est important de comprendre que la communauté autochtone se compose des Premières Nations, du peuple autochtone (indiens inscrits et non inscrits)¹⁵, des Métis et des Inuits. Ils peuvent résider en régions rurales, éloignée, urbaine ou isolée, et être soumis aux règles de la *Loi sur les Indiens* s'ils vivent sur une réserve. Il existe des programmes conçus pour appuyer les membres du peuple autochtone dans le démarrage ou l'expansion de leurs activités et, plus récemment, des programmes spéciaux de viabilité des entreprises liés à la COVID-19. Accroître la participation des Autochtones à la population agricole et en tant qu'exploitants nécessite une variété d'approches et de services spécialisés.

Les participants autochtones aux webinaires de Zoom étaient des exploitants de fermes familiales et de bandes, des représentants d'organismes autochtones et de programmes, des experts techniques et des représentants de services de ressources. Ils ont souligné que les exploitations familiales ne vivent peut-être par le même genre de pénuries de main-d'œuvre que les entreprises commerciales ou administrées par une bande dans la mesure où celles-ci peuvent éprouver des difficultés à trouver et à soutenir des travailleurs. Les exploitations familiales sont

¹⁴ La **population agricole** est composée de personnes qui dépendent de l'agriculture, de la chasse, de la pêche et de l'exploitation forestière pour assurer leur subsistance.

¹⁵ Un Indien « inscrit » est une personne inscrite à titre d'Indien en vertu de la *Loi sur les Indiens* du Canada. Un Indien non inscrit est une personne d'ascendance autochtone nord-américaine mais qui ne répond pas à la définition d'« Indien » de la *Loi sur les Indiens*.

conscientes que leurs moyens de subsistance dépendent de leur réussite. Les entreprises appartenant à des bandes sont aussi différentes des entreprises commerciales non autochtones, en ce que les exploitations des bandes appartiennent à la communauté (et peuvent être des éléments parmi plusieurs autres entreprises de la bande) et pourraient bénéficier d'autres initiatives de la bande comme la formation et les programmes d'emplois d'été à l'intention des jeunes, et leur intégrer des volets de développement social et culturels, faisant de l'initiative plus qu'une entreprise, soit une entreprise sociale. Si la bande est propriétaire de plus d'une entreprise, elle peut réaliser des économies par le partage des coûts d'exploitation de l'entreprise avec d'autres.

Le système agricole et agroalimentaire autochtone est façonné par la propriété, le but et l'accès aux marchés. Les initiatives familiales ou privées ont un moindre accès aux programmes et aux ressources de formation gouvernementaux, tandis que les exploitations appartenant à une bande ou menées par elle peuvent être capables de soutenir leurs activités par des pratiques novatrices comme l'exploitation en tant que centre de formation ou école, jardin communautaire, attraction touristique ou centre culturel. Les entreprises appartenant à des bandes sont généralement des jardins, des serres (culture de légumes ou aquaponiques), des élevages de bovins et de bison, des écoles agricoles, des entreprises aquacoles, des élevages d'abeilles ou des exploitations de plantes indigènes ou de cannabis. Leurs produits peuvent être destinés à la propre consommation de la bande, et les produits des serres et des jardins communautaires sont souvent distribués aux membres de la communauté comme les aînés, les nouvelles mères et les familles, ou vendus dans les marchés de fermiers locaux ou des entreprises commerciales. Les entreprises des bandes peuvent également coordonner des activités culturelles communautaires comme la récolte et des ateliers de préparation des aliments et des herbes.

Les soutiens nécessaires à la réalisation des objectifs et à l'accroissement de la population agricole autochtone ont trait aux activités de la ferme, ou à l'établissement et au succès des entreprises agricoles, à la formation, à des ateliers d'information, à l'acquisition de compétences et à la formation technique.

Exploitants et entreprises autochtones

Les entreprises des exploitants autochtones doivent être viables, capables de prévoir les conditions changeantes et de s'y ajuster, qu'il s'agisse d'une propriété de la bande ou d'un particulier / d'une famille. Les exploitants qui ont pu innover rapidement en réponse à la pandémie de COVID-19 sont ceux qui ont modifié leur production, offert de nouveaux produits et orienté leur distribution vers les marchés locaux et/ou les canaux de vente en ligne. La connexion à Internet, les compétences techniques et le sens des affaires, conjugués à la connaissance du marché et à la capacité de prévoir les occasions d'affaires, sont essentiels à la viabilité. Un participant a signalé que la réponse de son organisation à la demande des marchés locaux avait été la vente d'intrants agricoles, comme de la terre et de l'engrais, aux membres de la population locale qui démarraient leurs propres jardins.

Les employeurs ont besoin d'employés possédant des compétences générales, comme des capacités de leadership, de travail d'équipe, de communication, de solutions de problèmes, d'éthique professionnelle, de flexibilité/d'adaptabilité et d'entregent. Les organismes d'emploi autochtones font souvent référence à ces compétences comme étant des compétences essentielles¹⁶ et peuvent tester les candidats afin de déterminer leur

¹⁶ Les compétences essentielles sont des compétences nécessaires à la vie quotidienne; elles sont à la base de l'apprentissage d'autres compétences et aident les gens à s'adapter aux changements dans les milieux de travail. Il y a neuf compétences essentielles : lecture, rédaction, utilisation de documents, calcul, capacité de raisonnement, communication verbale, informatique /technologie numérique, travail d'équipe et formation continue. Des outils d'évaluation des compétences essentielles élaborés à l'échelon national sont disponibles pour déterminer l'état de préparation d'une personne pour un emploi. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/competences-essentielles/definition.html>

état de préparation pour un emploi particulier. Les organismes de prestation de services du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones peuvent également aider les particuliers à développer leurs compétences et à acquérir une certification et une éducation officielle.

Les services de soutien dont les exploitants autochtones ont besoin sont les suivants :

Information générale et services

- Information sur les possibilités, spécialement les produits en émergence, et information technique
- Services conseils
- Gestion de la main-d'œuvre et approvisionnement en travailleurs

Formation et éducation

- Financement afin de former en cours d'emploi les travailleurs non qualifiés
- Planification d'entreprise agricole et formation en gestion des ressources humaines, en marketing, en comptabilité/tenue de livres, en gestion du fonctionnement, en informatique et en commercialisation par Internet
- Information spécialisée – sur l'environnement, la culture, la préparation aux situations d'urgence et les changements climatiques

Soutien existant aux entreprises autochtones – Il existe un réseau de soutien aux entreprises autochtones qui fournit des ateliers en planification d'entreprise et techniques ainsi que des prêts; toutefois, ils sont offerts dans une formule de plan d'affaires standard et n'offrent pas en général de connaissances spécialisées ou techniques. Les organismes du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones administrent également des programmes à l'intention des employeurs, notamment : subvention salariale; affichage de poste; sélection et aiguillage des candidats. Ils peuvent aussi établir des partenariats avec d'autres établissements, en particulier avec des programmes d'apprentissage de métiers et des établissements d'enseignement provinciaux, afin de concevoir et/ou d'organiser des cours.

Les exploitants ont cerné certaines formations techniques dont ils ont besoin :

- Comment cultiver les aliments (sol, conditions, lampes horticoles, culture biologique et fertilisants)
- Jardins, cultures légumières, types de potagers divers
- Sécurité alimentaire¹⁷
- Production d'aliments – production de cultures vivrières, science du sol, phytoanatomie, ravageurs et maladies
- Récolte et entreposage, techniques d'entreposage de cultures individuelles – production serricole et sous divers climats
- Élevages d'animaux, écloséries
- Apiculture
- Gestion de la fertilité des sols et des pâturages – pour divers secteurs de production
- École culinaire¹⁸

¹⁷ Les organismes du Programme de formation offrent souvent des cours pour la certification en sécurité des aliments aux participants de leurs programmes.

Contenu et prestation de la formation

La conception et la prestation des programmes, ateliers et cours autochtones se sont affinés afin de mieux traduire les besoins de l'apprenant autochtone. Les programmes de formation et d'éducation qui intègrent des éléments culturels comme des activités (en classe et extérieures), des principes, des leçons et des pratiques, et qui incluent également des formes de soutien, comme des services de garde, de transport, et d'aide sur place à la santé mentale et aux dépendances, obtiennent beaucoup de succès. La prestation de contenus et de principes culturels jugés essentiels aux programmes d'éducation autochtones doit être assurée par des experts autochtones, comme des gardiens du savoir culturel ou de la vie en forêt. Ces experts peuvent être des enseignants, des conférenciers ou des agents de liaison sur place. Les programmes de certaines écoles secondaires ont des aînés en résidence.

Les organismes du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones et les programmes de formation autochtones offrent aussi généralement des services de placement et des services conseils en matière d'emploi avec le soutien de moniteurs de formation. Les moniteurs de formation fournissent des services réguliers aux étudiants et aux employés qui agissent en tant qu'agents de liaison entre l'enseignant/employeur et l'étudiant/employé. Les moniteurs guident la personne avec une structure établie à l'intention de l'étudiant ou pour la vie professionnelle. Les moniteurs et d'autres formateurs ainsi que les services de soutien aux employeurs sont habituellement fournis par l'intermédiaire des organismes du Programme de formation.

Durant la pandémie de COVID-19, de nombreux établissements ont opté pour la formation en ligne et sur Internet; toutefois, il est important de reconnaître qu'il ne peut s'agir là du seul mode d'enseignement. On a encore besoin d'apprentissage dans la communauté et en personne. Les communautés ne jouissent pas toutes d'un accès Internet fiable, et les participants n'ont pas tous des ordinateurs ou des connaissances d'Internet appropriés. Les programmes de formation autochtone réussis sont également assortis de formation pratique, de visites à l'extérieur et d'activités interactives; or, la prestation de ces éléments ne peut être offerte avec efficacité en ligne ou par l'apprentissage à distance. La prestation de programmes en personne favorise également la confiance en l'environnement d'apprentissage et permet à l'enseignant et aux experts en la matière de mieux évaluer et comprendre la situation, le contexte et le participant lui-même.

Parcours de carrière et promotion

- 1) **Information sur le parcours de carrière** – La communication de renseignements sur les parcours de carrière dans le secteur agricole et agroalimentaire inciterait les membres du peuple autochtone à étudier les possibilités de carrière dans tous les domaines de l'industrie agricole et agroalimentaire. Ces renseignements illustreraient les possibilités à chaque étape et feraient la promotion des carrières en gestion.
- 2) **Agriculture 101** – L'information promotionnelle pourrait être appuyée par un programme d'introduction, comme Agriculture 101, qui présenterait aux membres du peuple autochtone de divers groupes démographiques des carrières et des occasions d'affaires en agriculture et en agroalimentaire et comprendrait notamment le placement en stage pratique. Les activités et possibilités varieraient selon le

¹⁸ La formation de cuisinier professionnel fait partie des métiers Sceau rouge – en Colombie-Britannique, l'organisme Industry Training Authority a établi un partenariat avec le Nicola Valley Institute of Technology et le Collège Okanagan afin d'améliorer un programme de formation de cuisinier professionnel existant en lui intégrant des éléments culturels autochtones.

groupe d'âge et les intérêts géographiques et intégreraient des enseignements culturels, des principes et des pratiques autochtones.

- 3) **Programme jeunesse** – Pour les jeunes plus âgés / jeunes adultes, un projet a été conçu afin d'accroître leur intérêt pour les carrières dans le secteur agricole et agroalimentaire. Parrainé par Agriculture et Agroalimentaire Canada, ce programme jeunesse autochtone national est dirigé par des leaders de l'agriculture autochtone.¹⁹ Il a initié plus de 100 jeunes Autochtones de tout le Canada aux carrières en sciences et en agriculture. Le fait qu'il ait été dirigé par des Autochtones, qu'il intégrait les enseignements culturels autochtones et était offert au sein des communautés où vivent les jeunes de manière à ce qu'ils soient avec leurs pairs et dans un environnement familier ont été des facteurs clés de la réussite du projet.
- 4) **Enfants autochtones** – Les enfants devraient être initiés dès leur jeune âge à tous les aspects de l'industrie, notamment aux pratiques culturelles autochtones en matière de récolte et aux pratiques agricoles modernes en ce qui concerne les domaines en émergence. Les activités pourraient comprendre des visites de fermes (d'élevage et d'aquaculture), des sorties avec les gardiens du savoir de la vie en forêt où les activités seraient adaptées en fonction des groupes d'âges, en commençant avec des animaux ne présentant pas de danger pour les jeunes enfants. L'éducation et les activités en matière d'agriculture et d'agroalimentaire serait incorporées à toutes les étapes scolaires et assorties d'activités hors programme à l'extérieur de l'école, comme un programme 4-H autochtone.

Autres initiatives

En plus d'appuyer les exploitants et les personnes autochtones dans leurs connaissances, leur initiation et leur développement, d'autres initiatives sont nécessaires pour sauvegarder et renforcer le secteur agricole et agroalimentaire autochtone et en maintenir l'intégrité.

- 1) **Connaissances culturelles et intellectuelles et protection** – Les exploitants et experts autochtones se distinguent par des connaissances et des pratiques spécialisées qui nécessitent une protection sur le plan juridique; et les connaissances des intervenants – gardiens du savoir culturel / sur la vie en forêt – devraient être reconnus et valorisés en tant qu'enseignants et intégrés dans la formation et l'exploitation du point de vue de l'agriculture et des activités commerciales.
- 2) **Partenariats** – Les relations avec d'autres instituts et organisations peuvent faire progresser les activités par des savoirs et des liens spécialisés, susciter la crédibilité et donner accès à d'autres ressources disponibles. Il existe quelques entités clés à cet égard.
 - a. **Organismes du secteur agricole et agroalimentaire** – Comme le CCRHA qui offre des connaissances spécialisées, les ressources de l'industrie, ainsi que les gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, et les organisations des secteurs de l'industrie (par exemple, Aboriginal Aquaculture Association, Programme forestier des Premières Nations, Bee City Canada, organisations spécialisées dans le cannabis, etc.).
 - b. **Organismes autochtones** – Organismes du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones, initiatives de financement autochtones / sociétés de financement (institutions financières autochtones, Sociétés de financement des Autochtones), et

¹⁹ Le leader autochtone Darren Cook a assuré la prestation de l'Initiative de recrutement d'étudiants autochtones financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

tourisme autochtone. Chaque organisme du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones détermine ses propres priorités et déploie ses propres stratégies et plans de travail; chacun peut fournir de nombreux instruments de soutien en matière de formation et aux employeurs et établir des partenariats avec les établissements d'éducation et de formation et des organismes de réglementation des métiers.

- c. **Collèges et universités** – Les partenariats avec ces établissements pourraient être centrés sur la formation et la recherche et procurer des occasions d'accéder à des subventions de recherche auxquelles on ne peut habituellement avoir accès sans partenaires en établissements d'enseignement.
 - d. **Stages en emploi** – Ces stages pourraient être les fruits d'un jumelage entre des organismes d'emploi autochtone (organismes du Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones; AMIK [Agence *Mamu Innu Kaikusseht*]), et des établissements secondaires et postsecondaires où l'on mettrait l'accent sur l'emploi d'été, les stages d'observation ou le mentorat.
- 3) **Marque nationale de produits autochtones** – Une telle marque distinguerait les produits autochtones et ferait la promotion des valeurs et principes culturels autochtones. Elle pourrait également donner accès à de nouveaux marchés de consommateurs qui recherchent des produits différents et sains.

Réseau national autochtone

Un réseau national composé de sections régionales d'exploitants agricoles a été considéré comme étant essentiel au soutien des exploitants et pour susciter l'intérêt et la participation.

- 1) **Cercle de réflexion** – Le réseau autochtone servirait de cercle de réflexion et de partage d'idées et de pratiques exemplaires.
- 2) **Connaissances techniques et formation** – Le réseau autochtone coordonnerait des séances d'information et de formation en personne et en ligne, comme des webinaires, et en ferait la promotion. Il pourrait s'agir notamment de la mise en commun de renseignements sur des sujets comme la gestion des sols et des cultures, les jours de pâturage, le clôturage et le surpâturage par des experts techniques et de la transmission de renseignements sur les programmes et les ressources par des représentants d'organismes. Il pourrait s'agir aussi de séances animées de formation spécialisée tenues avec des partenaires sur divers sujets : semences, champignons, élevage de poulets, apiculture, cannabis, plantes indigènes, possibilités de carrière et promotion professionnelle.
- 3) **Marketing et présence dans les médias sociaux et Internet** – La présence sur Internet au moyen d'un site Web et de communications sur les médias sociaux, où les membres publieraient des initiatives et répondraient à des questions ou à des problèmes du secteur, appuierait le réseau.
- 4) **Services conseils** – Un réseau national pourrait aussi coordonner des services conseils en matière notamment de gestion des ressources humaines et de soutien de la main-d'œuvre.
- 5) **Recherche** – Le réseau national pourrait également diriger des projets de recherche et fournir une coordination aux partenaires et bailleurs de fonds de projets.
- 6) **Marque alimentaire nationale autochtone** – Le réseau pourrait héberger une marque nationale autochtone pour les produits autochtones et des canaux de commercialisation et de ventes et organiser l'élaboration d'un programme Agriculture 101.

Annexe A : Participants aux séances

Participants autochtones

Andrea Aiabens

Association des femmes
autochtones du Canada
Ottawa, Ont.

Jordan Asels

Dene Tha'
High Level, Alb.

Courtney Bear

Université de Winnipeg
Winnipeg, Man.

Chef Ray Bear

Kisik Ridge Estate
Outram, N.-É.

Mike Bellegarde

Saskatoon Tribal Council
Saskatoon, Sask.

Terry Brodziak

Saskatchewan Indian Equity
Foundation Inc.
Saskatoon, Sask.

Darren Cook

Ottawa, Ont.

Stephanie Cook

Nation crie d'Opaskwayak
Opaskwayak, Man.

Patricia Crowe

FHQ Developments Ltd.
Regina, Sask.

John Davis

Qalipu Development Corporation
Corner Brook, T.-N.-L.

E.J. Fontaine

Amik Inc.
Headingley, Man.

Jordie Gagnon

Université de la Saskatchewan
Saskatoon, Sask.

Alfred Gamble

Nation Crie de Muskeg Lake
Marcelin, Sask.

Bruce Hardy

Myera Group
Saint François Xavier, Man.

Derrick Hastings

Tr'ondëk Hwëch'in First Nation
Dawson, Yn

Leon Hunter

Métis Crossing
Smoky Lake, Alb.

Trevor Kempthorne

Kamloops, C.-B.

Sherman Kong

Amik Inc.
Headingley, Man.

Kiera Kowalski

Université de Winnipeg
Devlin, Ont.

Paul Langdon

Ulnooweg
Bear River, N.-É.

Melissa Chung-Mowat

Amik Inc.
Headingley, Man.

Jessica Nixon

Cowessess First Nation
Regina, Sask.

Chef Cezin Nottaway

Indigenous Culinary of Associated
Nations
Maniwaki, Qc

Marguerite Parker

Aboriginal Aquaculture Association
Campbell River, C.-B.

Angela Pratt

Fédération des nations autochtones
souveraines
Saskatoon, Sask.

Mike Randall

Lennox Island First Nation / Bideford
Shellfish Hatchery / Minigoo
Fisheries
Lennox Island, Î.-P.-É.

Lorna Shuter

Lower Nicola Indian Band
Merritt, C.-B.

Peter Steiner

The Confederacy of Mainland
Mi'kmaq
Truro, N.-É.

Dawn Tabobondung

First Nations Growers
Parry Sound, Ont.

Marie-Joyce Tabobondung

First Nations Growers
Parry Sound, Ont.

Stephen Wagner

Samson Management Ltd.
Maskwacis, Alb.

Dale Worme

Saskatoon, Sask.

Experts en la matière

Melissa Arcand, chercheuse
Université de la Saskatchewan
Saskatoon, Sask.

Wendy Carnegie
Ministère de l'Agriculture du
Manitoba
Winnipeg, Man.

Melissa Cote
Ministère du Commerce et du
développement de l'exportation de
la Saskatchewan
Saskatoon, Sask.

Annemieke Farenhorst
Université du Manitoba
Winnipeg, Man.

Filiz Koxsel
Université du Manitoba
Winnipeg, Man.

Matt Lefebvre
Agriculture et Agroalimentaire
Canada
Ottawa, Ont.

Kristy Palmantier
Ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Williams Lake, C.-B.

Jesse Robson
Financement agricole Canada
Regina, Sask.

Michele Rogalsky
Université du Manitoba
Winnipeg, Man.

Ron Smith, formation en bonnes
pratiques agricoles et de récolte
Université du Nouveau-Brunswick
McLeod Hill, N.-B.

Shaun Soonias
Financement agricole Canada
Regina, Sask.

Kalynn Spain
Université du Manitoba
Roland, Man.

Katherine Turner
Ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Victoria, C.-B.

Leanne Wilson
Agriculture et Agroalimentaire
Canada
St. John's, T.-N.-L.

Kallie Wood
Ministère de l'Agriculture de la
Saskatchewan
Regina, Sask.